

JEUDI 20 FEVRIER 2020

Mets caprins dans les assiettes des collégiens

Dans le cadre de la valorisation des productions locales auprès des collégiens, le programme d'animation engagé par le Département des Deux-Sèvres, les Chevriers des Deux-Sèvres et la Fédération régionale des syndicats caprins de Nouvelle-Aquitaine et Vendée se poursuit. Ainsi, les saveurs caprines et les rencontres avec les producteurs locaux se sont invités dernièrement à la table des collégiens de Jean-Zay et du collège Henri-Martineau à Coulonges-sur-l'Autize. Objectif de ce partenariat : pallier le déficit de notoriété de la viande de chèvre et de chevreau, enjeu économique majeur pour les éleveurs et les transformateurs au cœur d'un département, leader caprin de l'Hexagone.

Si le fromage de chèvre a remporté tous les suffrages, les collégiens ont également goûté le sauté de chèvre sauce champignons forestier, le saucisson de chèvre ou encore le colombo de chèvre semoule. Ces découvertes gustatives, accompagnées de documents d'information et de propositions de recettes, s'inscrivent pleinement dans la politique du Département en faveur du bien manger au sein des 36 collèges deux-sévriens.

La Majorité départementale a mis en place des primes incitatives pour renforcer la part du local et du bio dans les 2 millions de repas servis chaque année scolaire. Une politique qui porte ses fruits puisque au premier semestre 2019, la moyenne départementale d'achat local s'établissait à 48,3 % et 16 collèges dépassaient les 50 %. Une belle dynamique en faveur de la santé et de l'éducation gustative des jeunes deux-sévriens !

Légende photo : Les collégiens de Coulonges-sur-l'Autize ont découvert les saveurs caprines jeudi 13 février. (Crédit photo P. Wall / CD79)

Un Département aux côtés de ses agriculteurs

Soumise à de nombreux défis tels que le changement climatique, révision des zones défavorisées engendrant une perte de l'indemnité compensatoire de handicap naturel, évolution de la PAC, renouvellement des générations... l'agriculture doit s'adapter. Le Département des Deux-Sèvres répond présent aux côtés des agriculteurs en maintenant en 2020 son soutien au secteur à hauteur de 1,84 million d'euros.

Cette enveloppe permet notamment de :

- soutenir la modernisation des bâtiments d'exploitations agricoles ;
- favoriser le développement de la recherche, la technologie et l'innovation en faveur de la sécurité alimentaire et de la santé animale au travers des programmes d'actions de Qualyse. Ce laboratoire interdépartemental (Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Vienne et Corrèze) permet aux agriculteurs de bénéficier d'un service de qualité à un prix compatible avec les enjeux financiers auxquels sont confrontées les exploitations deux-sévriennes ;
- développer les productions de qualité et la mise en place de circuits courts ;
- soutenir le renouvellement des générations ;
- soutenir les filières (notamment l'élevage) afin de favoriser la création de valeur ajoutée.

En parallèle de ces différents soutiens, le Département des Deux-Sèvres accentuera son soutien dans quatre domaines identifiés comme des leviers de transformation agricole :

- le développement du maraîchage notamment en plein champ dans une logique de croissance de l'approvisionnement local, d'amélioration de la qualité des produits (dont le bio) et de développement des volumes pour faire face à la demande locale
- la relocalisation de la consommation de viande avec notamment des actions de promotion des races locales de grande qualité présentes dans le départemental
- le développement de l'agro-tourisme en lien avec les différentes interventions menées par le Département en matière d'itinérance
- la valorisation des filières, vectrices d'attractivité et de développement local

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr